

M. Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75 700 PARIS SP 07

Sarcelles, le 31 janvier 2020

Monsieur le Premier Ministre,

La mission « Vacances pour tous » que vous avez confiée à Mme FONTENEL PERSONNE, Députée de la Sarthe, a fait l'objet d'un rapport qui vous a été rendu à la fin du mois de septembre dernier. Attachés à l'objectif national d'égal accès aux vacances tel qu'introduit dans l'article 140 de la Loi de lutte contre les exclusions, c'est avec grande attention que nos organisations syndicales ont suivi ces travaux, en participant aux auditions organisées dans ce cadre et en échangeant avec les membres du Groupe de travail impliqués dans cette mission.

Si la plupart des constats et pistes d'action qui découlent de ce travail nous agrément dans leurs grandes lignes, l'une des propositions figurant dans l'axe 7 « Revoir la gouvernance des politiques sociales du tourisme », et recommandant de « Changer la nature juridique de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et envisager la fin de son monopole pour diffuser largement le Chèque-Vacances et soutenir les politiques sociales » éveille notre plus vive inquiétude et motive ce courrier unitaire à votre attention.

Nous réaffirmons unitairement notre attachement au statut public et monopolistique actuel de l'ANCV, qui permet en l'état de répondre aux différents enjeux (politiques, commerciaux, économiques et sociaux et enfin financiers) afférents au développement des vacances pour le plus grand nombre en général, et à la diffusion élargie du Chèque-Vacances en particulier.

Les termes de notre analyse partagée figurent dans l'annexe jointe à ce courrier.

Nos organisations soutiennent par ailleurs pleinement plusieurs propositions de ce rapport dont, au premier chef, celle qui, intégrée à l'axe 2, vise à sécuriser le Chèque-Vacances et à le rendre plus attractif, grâce à un cadre qui lui serait spécifiquement appliqué.

Cette modalité favoriserait efficacement l'ambition que nous partageons autour du développement accru du Chèque-Vacances.

Nous partageons également les pistes d'élargissement suggérées dans ce même axe 2, et visant à favoriser l'accès au CV pour les retraités, familles monoparentales, aidants, agriculteurs et apprentis. De la même façon, nous adhérons à la plupart des propositions nourrissant les axes 4, 5 et 6 du rapport.

Vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce point crucial qui conditionnera l'efficacité, la pérennité et la pertinence des futures politiques sociales du tourisme, et nous tenant à votre disposition pour tout échange complémentaire que vous jugerez utile, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



